

Incendie mortel

Un enfant meurt carbonisé dans les flammes

ANS

Oyem/Gabon

**Le drame est survenu en l'absence de la mère de la victime, Sandrine Mengue, qui se trouvait chez son copain au quartier Peloton où, selon une source judiciaire, elle aurait passé la nuit.**

APRÈS la découverte du corps sans vie d'un mineur de 13 ans au bord d'un lac, il y a environ un mois, les habitants de la ville d'Oyem sont une nouvelle fois sous le choc, suite au violent incendie qui

s'est déclaré le week-end dernier au quartier Cité Economique, dans le deuxième arrondissement, et qui a causé la mort d'un enfant âgé de presque un an - il avait 11 mois et trois semaines -, Louis-Daniel Mezui Mendong, et fait des sans-abri. Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, vers 3 heures du matin, alors que tout le monde est endormi, Stevy O. A., un petit garçon de 9 ans qui partage la chambre avec quatre de ses petits-frères, est tiré de son sommeil par une odeur de brûlé. Il se lève et constate la présence d'une épaisse fumée noire sortant du plafond et qui commençait à en-



Photo : ANS

Une vue de ce qui reste de la maison familiale, après le passage des flammes meurtrières.

vahir la chambre à coucher. Promptement, il court cher-

cher son oncle, Christopher N., âgé de 18 ans, et qui dort dans une autre pièce de la maison. Pendant qu'il tente de le réveiller, ce dernier, croyant à une blague, lui demande de retourner dormir. Le garçonnet s'exécute, mais se rend compte que le feu commence à prendre des proportions inquiétantes. Incompris, il se met alors à crier de toutes ses forces pour solliciter du secours. Ce n'est qu'à ce moment que Christopher sort de son sommeil. Devant ce qu'il voit, il se met à son tour à appeler à l'aide. Mais le feu s'est déjà propagé dans les autres pièces de la maison construite en maté-

riaux précaires. Il fonce vers la 2e chambre dans laquelle dorment les petits. Bravant le feu, il réussit même à en faire sortir trois d'entre eux. Le quatrième, Louis-Daniel, restera, hélas, prisonnier des flammes. Même la chaîne de solidarité constituée par les voisins n'a pu arrêter la furie du feu. Au petit matin, c'est un spectacle de désolation qui s'offre à la vue des habitants du quartier. La maison de cinq chambres était complètement réduite en cendres. On apprendra par la suite, de source judiciaire, que la mère du nourrisson, Sandrine Mengue, 21 ans, était allée passer la nuit chez son copain, au quar-

tier Peloton. Et que ses sœurs habitant la même demeure qu'elle, étaient, elles aussi absentes de la maison. Elles seraient parties assister, ce soir-là, à l'élection miss élèves organisée à Oyem. Toutes ces jeunes femmes avaient donc laissé la garde de leurs enfants à leur frère Christopher. L'incendie, indique une source policière, aurait été provoqué par un court-circuit. Une véritable tragédie pour la famille de feu Marcel Ogoue Mezui, tant ses fils et petits-fils sont désormais contraints de passer leurs nuits à la belle étoile, en attendant un éventuel élan de solidarité nationale.

Au sujet de l'accident de mardi dernier à La Sablière  
Haro sur les patrons esclavagistes

Olivier NDEMBI

Libreville/Gabon

**Les conditions inhumaines de transport des 19 travailleurs de la société Getelcom Services, entassés dans un petit pick-up, telles des moutons que l'on menait à l'abattoir, semble poser le problème du peu de considération que certains opérateurs écono-**

**miques accordent à la vie.**

JUSQU'À hier matin, le véhicule à l'origine de l'accident de la voie publique, mardi dernier, à La Sablière, et qui a causé la mort d'au moins trois personnes et de nombreux blessés sur les 19 victimes, était encore visible à l'entrée du salon de coiffure Edouard IV.

Mais plus de 72 heures après, il n'est pas sans objet de revenir sur ce drame qui aurait pu être évité, en respectant et en

faisant respecter les consignes de sécurité en matière de transport des personnes.

En effet, comment se fait-il que des êtres humains, même sans papiers, aient pu être assimilés à du bétail ou à des sardines dans une boîte, au point de les entasser dans un pick-up ? Les responsables de Getelcom Services, pour laquelle ces 19 personnes travaillaient, ignoraient-ils les risques qu'ils faisaient courir à leurs employés et même à

leur société en militant pour un tel modèle de transport du personnel ? N'est-ce pas là une grave négligence de leur part qu'ils vont devoir, malheureusement, assumer ?

D'autre part, pourquoi les forces de l'ordre qui écumant, ces temps derniers de jour comme de nuit, les différentes artères de Libreville et ses environs, pour des contrôles parfois intéressés, se sont-elles montrées insensibles à un tel "chargement" non autorisé ? Cet accident n'était-il

pas un peu prévisible ?

De fait, ce drame vient remettre au goût du jour les mauvaises conditions de transport des travailleurs dans certaines sociétés privées, tant à Libreville qu'à l'intérieur du pays. Des structures dont les managers semblent au quotidien plus préoccupés par l'appât du gain, que l'amélioration des conditions de travail de ceux qui font ou participent justement à l'obtention de leur chiffre d'affaires. Il faut donc espérer que ce drame,

qui vient d'endeuiller de nombreuses familles gabonaises et étrangères, fera école auprès des patrons esclavagistes des temps modernes. Ces hommes et femmes qui, une fois aux commandes, pensent, à tort, que le mieux-être est une affaire qui doit leur être exclusivement réservé, et que la vie de leurs employés ne méritent pas respect et considération.